

La transition: oui! Mais ouvrons les horizons!

Bravo pour le projet du Parc éolien en mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier!

Je ne suis pas experte dans le sujet, mais très impliquée dans le développement durable et plus concrètement dans les énergies renouvelables ; ayant suivi l'évolution du projet sur débat public, je m'exprime aujourd'hui en tant que personne physique car mon avis peut contribuer à la transition énergétique et la protection de la planète.

L'Europe en mutation (REN) avec les pays impliqués pour le « zéro carbone » est tournée vers l'association vent et eau pour faire face à la nature fluctuante de la production éolienne.

Les pays qu'on connaît très mobilisés comme le Danemark ou la Norvège exploitent une électricité d'origine renouvelable à plus de 60%. Également le Portugal (il ne faut pas lui enlever son importance parce que territorialement petit par rapport à la France) avec 70% d'électricité d'énergie renouvelable (REN) tirant parti d'un fort potentiel hydraulique et éolien et souvent cité comme un exemple à suivre (Cybergeog). Ce pays est largement ouvert sur l'océan et cette côte atlantique a une forte dépression au niveau du sol sous-marin surtout au nord du Portugal. C'est à dire qu'il a su adapter la meilleure forme exploiter ces courants avec un minimum de manutention.

Aujourd'hui la réflexion se pose sur le stockage et les réservoirs du courant permettant d'équilibrer les besoins (même objectif pour les autres pays avec la mer du nord–Nord Link). Aussi, la France a des atouts surtout avec la puissance des courants sur la côte nord-ouest.

Tout cela a fait naître des interrogations:

Le projet parc éolien en mer des îles d'Yeu et de Noirmoutier, bien conçu sur papier, demande un investissement économique et en temps pour être opérationnel. Ce qui m'interpelle est le fait qu'on doit le démanteler à l'issue d'un nombre d'années, temps estimé en théorie par rapport à une durée de vie elle-même n'étant qu'une estimation car pas assez de recul. Et que faites-vous après ? Changer de place et recommencer le même investissement ailleurs ? Et que faites-vous de ce matériel estimé « en fin de vie » ? Est-il plus coûteux d'entretenir le Parc ?

Il n'y a aucune référence à ces questions mieux, à ces réponses qui devraient être posées par les organisations de défense de l'environnement.

Mon autre réflexion se base sur la tendance à faire des « parcs », sur le choix des éoliennes et de leur nombre élevé; pourquoi pas opter pour des hydroliennes ou de les exploiter ensemble dans ce même parc (réduisant ainsi le nombre) ?

Il est clair que le budget n'est pas le même mais les hydroliennes immergées ou flottantes ont un rendement plus élevé qu'une éolienne classique ; par conséquent besoin d'un nombre plus restreint. L'installation et l'entretien est plus simple et rapide. Les courants sont périodiques voir permanents, par conséquent la production d'énergie est prévisible et inépuisable. De plus, pouvant être installées en eaux profondes et plus éloignées de la cote, l'impact panoramique et sur l'environnement est moindre voir nul.

Paimpol_Breat, Haliade 150 sont des beaux exemples mais qui devraient se réitérer... dans des petits « parcs ».

Espérons le développement et la démocratisation de l'installation de ces hydroliennes partout au niveau des cotes (même les plus désertiques) avec une participation européenne basée sur un échange international des connaissances sur le sujet et plus une question de potentiel d'entreprise. Et pourquoi ne pas créer des réservoirs de stockage de courant pour un débit selon les besoins communautaires ?